

Quelques rappels de civisme...

♦ Le ramassage des feuilles (arbres, vigne vierge, etc.) sur la voie publique incombe aux propriétés riveraines.

♦ L'utilisation de la fosse de récupération des déchets végétaux située à droite de l'entrée du cimetière est **strictement réservée aux déchets verts provenant du cimetière**. Nous y avons récupéré ce week-end un sommier et un matelas....

♦ Lors de la journée "Nettoyage d'automne", le 18 octobre dernier, où malheureusement nous n'avons pu compter que sur la présence de deux habitants de la commune...nous avons rempli deux camionnettes de déchets divers et hétéroclites, en longeant uniquement les bois et chemins de la commune.

Les deux paragraphes précédents nous incitent à rappeler les horaires des déchetteries :

Dreux : du lundi au samedi de 10h à 17h

Bû : le lundi de 14h à 17h – le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

♦ Il est demandé de respecter les places de stationnement aux abords des écoles et de se garer aux emplacements autorisés. Merci donc de ne pas encombrer les trottoirs situés juste à la sortie des écoles et de ne pas se garer en double file. Parents, ne mettez pas vous-mêmes vos enfants en danger !

♦ Il est rappelé que l'espace vert public situé entre la Chênaie et le cimetière n'est pas une aire de jeux, ni de rodéos pour scooters mobylettes et même voitures. Il ne doit pas non plus être un second stade.

Les parents dont les enfants se rassemblent quotidiennement sur ce lieu doivent se montrer responsables de leurs agissements. La gendarmerie effectuera dorénavant des contrôles sur cet emplacement dont la vocation est d'être un espace vert où la quiétude doit primer.

Travaux d'assainissement à Raville

Dans le cadre des travaux d'assainissement réalisés sur Raville, une réunion d'information pour les habitants relative aux conditions techniques et financières de raccordement aura lieu le **mercredi 19 Novembre 2008 à 18h30 à la salle communale** 33 rue Charles de Gaulle.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque a 25 ans ... Joyeux anniversaire ! elle s'est ouverte Mercredi 9 novembre 1983 avec Daniel PIERRE. Un bilan de ces 25 années vous sera retracé dans le bulletin municipal 2009.

La navette départementale est passée mercredi 15 octobre afin de procéder à l'échange des 280 CD audio ; mardi 18 novembre c'est le passage du Bibliobus, 350 livres seront renouvelés. En 2008 167 nouveautés ont été achetées.

Avec près de 6000 livres en rayon, 320 CD audio, des textes lus, des livres écrits en gros caractères, nous vous attendons chaque : mardi de 18h à 19h – mercredi de 13h30 à 16h jeudi pour les scolaires – samedi de 10h à 12h.

6,80 € la cotisation annuelle par lecteur, avec possibilité d'emprunter 3 documents à chaque fois pendant 3 semaines.

Adresse : 33 rue Charles de Gaulle – téléphone : 02 37 43 80 58.

Les Balades de Chérisy

En raison du Téléthon, les Balades de Chérisy qui se déroulent chaque 1^{er} dimanche du mois, n'auront pas lieu en décembre. La prochaine balade est prévue le **dimanche 4 janvier 2009**. Une bonne façon d'éliminer les excès des Fêtes de fin d'année.

Novembre 2008

Dimanche 16 Novembre

Thé dansant du Comité des Fêtes à 14h30 Espace Hugo

Mercredi 19 Novembre

Réunion d'information sur l'assainissement pour les habitants de Raville à 18h30 salle communale

Samedi 22 Novembre

Dîner dansant de l'Association St Pierre à 20h à l'Espace Hugo

Samedi 29 Novembre

Tournoi du Club Questions pour un Champion à 14h salle communale

Samedi 29 Novembre

Comédie musicale "Edith Eternelle" à 20h45 à l'Espace Hugo

La Commune a un site internet

<http://www.mairie-cherisy.fr> depuis 1999. Aujourd'hui, en complément de ce site, un moyen de communication plus dynamique et plus interactif vient d'être mis en ligne. Il s'agit d'un "blog" dont l'adresse est mairiedecherisy.unblog.fr et l'intitulé est "cherisy, le blog" Rejoignez-nous sur ce blog.

Les rendez vous de Chérisy 2008

Dans le cadre des "Rendez-vous" organisés par la Commune de Chérisy depuis plusieurs années, ceux-ci sont fréquentés annuellement par environ 10 000 personnes. C'est une satisfaction, mais il a été constaté que peu de chérisiens semblent s'y intéresser ! C'est dommage, car ces diverses manifestations leur sont destinées en priorité. D'autre part, ces manifestations sont toujours de qualité, d'un prix très abordable et le plus souvent gratuites. Ces rendez-vous sont ouverts à tous alors, n'hésitez-pas à y assister.

⇒ **samedi 22 Novembre** : dîner dansant de l'Association Saint Pierre

⇒ **samedi 29 Novembre** à 20h45 à l'Espace Hugo : "Edith Eternelle" Comédie musicale retraçant la vie d'Edith Piaf à travers ses chansons. Un spectacle de 2h20 avec 16 artistes et 300 costumes. Prix des places : 15 € - 7 € pour les moins de 12 ans. Places numérotées. Réservations en Mairie au 02 37 43 70 30. Venez nombreux !

⇒ **Marché de Noël** : il se déroulera le **dimanche 21 décembre**, de 9h à 18h sur la place de l'Eglise et au foyer St Pierre. Le tarif pour un stand est de 35 €. Pour s'inscrire, il suffit de passer au secrétariat de Mairie aux heures d'ouverture, de remplir un bulletin d'inscription spécifique et de verser un chèque à l'ordre du Trésor Public. Décoration à la charge de l'exposant (couleurs dominantes vert, rouge, blanc.). Electricité fournie, manifestation sonorisée.

Les commerçants de Chérisy se joindront comme l'an dernier à cette manifestation. Un stand sera offert aux associations locales de notre village.

Attention : Les associations, les commerçants ou les personnes habilitées à le faire par leur profession et légalement déclarées pour cette activité, peuvent participer à ce marché.

Cette année **ce marché est ouvert aux particuliers** souhaitant vendre des objets ayant un rapport avec la fête de Noël. Pour cela il faut absolument s'inscrire en Mairie **avant le 10 décembre** en déclarant ce qui sera vendu. La Mairie se réserve le droit de ne pas autoriser un exposant à vendre. Renseignements complémentaires en Mairie 02.37.43.70.30 ou 06 07 19 10 75.

Personnel communal : au revoir Liliane PETIT, Bienvenue à Nathalie VICOT

Liliane PETIT, adjoint administratif territorial, prend sa retraite que nous lui souhaitons longue et belle. La municipalité tient à la remercier pour le travail consciencieux et rigoureux accompli pendant les 9 années passées au service Comptabilité de la Commune. C'est Nathalie VICOT, habitante de Chérisy et secrétaire de Mairie à Néron pendant 8 ans, qui la remplace. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe du personnel communal.

Du coté des associations...

Comité des Fêtes

Dimanche 16 Novembre – Thé Dansant de 14 h 30 à 19 h 30 à l'Espace Hugo. Cet après midi sera animé par José Quad et nous vous promettons une ambiance sympathique et conviviale. Les réservations peuvent se faire dès à présent au 02 37 43 76 76 ou au 02 37 43 42 75. Participation 10 euros.

Date à retenir : Dimanche 14 Décembre - Fête Enfantine de l'Arbre de Noël. Comme chaque année le Père Noël fera le tour de la commune dans sa belle voiture décapotable dès 9 h 30 le matin pour distribuer des friandises. Il invite aussi les enfants à le rejoindre à l'Espace Hugo, à partir de 15 h, où un spectacle « Les Pantomimos sur scène » leur sera présenté, et après le goûter, il offrira un jouet aux enfants résidant sur notre commune ou scolarisés à Chérisy dont l'année de naissance se situe entre 1998 et 2008.

Club Soleil d'Automne

Date à retenir : **jeudi 11 décembre** – Repas de Noël à l'Espace Hugo

Club Questions pour un Champion

Le Club "Questions pour un Champion" organise le **Samedi 29 Novembre 2008 à partir de 14 heures**, à la Salle Communale, un Tournoi amical au cours duquel il rencontrera le club de COURVILLE sur EURE.

A cette occasion, nous invitons toutes les personnes qui souhaiteraient participer ou simplement assister, à venir rejoindre le club ! Egalement au programme : Albums photos et anecdotes des 7 années de notre Club, Collation, Boissons diverses...Détente et Bonne humeur !

On nous prie de communiquer...

✉ **Factures d'eau** : en cas de difficultés pour régler la facture d'eau, il est possible de pouvoir la régler en plusieurs fois. Contacter la Trésorerie de Dreux et Pays Drouais – 18 rue des Gaults – 28100 DREUX - 02 37 42 03 51.

✉ La Direction Générale des Finances Publiques de Chartres informe les propriétaires fonciers et les contribuables que ses services procéderont aux opérations de tournée cadastrale annuelle sur la commune dans le **courant du mois de Novembre**.

✉ **LA POSTE : BOITE AUX LETTRES** – la boîte aux lettres actuellement installée sur la grille de la Mairie sera maintenue définitivement. D'autre part, une nouvelle grande boîte aux lettres va être installée prochainement devant la Poste. A noter : la levée du courrier qui avait lieu à 16h est avancée d'une demi-heure soit 15h30.